Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/02/2026 - B2026/002788 - 1990 B 00484 - 378 672 042 - ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	**et clos le**	31122022
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		**Régime réel normal**	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL	17 AVENUE DU PARC DES SPORTS ANNECY 74000 ANNECY
SIRET 3 7 8 6 7 2 0 4 2 0 0 0 3 3	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: TRANSACTIONS IMMOBILIERES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 19 385 — Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 42 500 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐ — Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐ — Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CPS 21 Rue Andromède PARC ALTAIS 74650 CHAVANOD *Tél:* 04.50.23.24.96	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ **Viseur conventionné** ☐ **(Cocher la case correspondante)**	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu ANNECY
	Qualité et nom du signataire: Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature DUFOURNET ROLAND
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 17 AVENUE DU PARC DES SPORTS 74000 ANNECY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 6 7 2 0 4 2 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2022 Net 3	N-1 31 12 2021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	609 475	AQ	339 172	270 303	290 480
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	95 016	AU	88 997	6 020	11 837
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	9 999	BE		9 999	9 999
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	714 490	BK	428 168	286 321	312 316
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	59 074	BY		59 074	60 422
	Autres créances (3)	BZ	5 577	CA		5 577	9 436
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	200 000	CE		200 000	200 000
	Disponibilités	CF	164 292	CG		164 292	83 477
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 108	CI		1 108	1 780
	TOTAL (III)	CJ	430 052	CK		430 052	355 114
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 144 542	1A	428 168	716 374	667 430

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP | | (3) Part à plus d'un an | CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations | Stocks | Créances

Cegid Quadra

Dossier N° 000204 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	765	765
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	390 071	332 070
	Report à nouveau	DH	35 514	35 514
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 068	58 001
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	485 041	433 973
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	128 387	149 581
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 784	9 203
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 916	31 175
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 161	34 961
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 722	2 440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 363	6 096
	TOTAL (IV)	EC	231 333	233 457
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	716 374	667 430
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	124 374	233 457
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SARL ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	294 395	FH		FI	294 395	254 839
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	294 395	FK		FL	294 395	254 839
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	27 863	28 916
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	4 377
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	322 288	288 132
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		51
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	169 091	143 089
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 934	7 567
	Salaires et traitements*					FY	44 445	28 286
	Charges sociales (10)					FZ	12 498	8 134
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	25 994	26 567
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	259 972	213 697
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	62 316	74 435
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 078	1 389
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 078	1 389
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 548	2 868
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 548	2 868
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(470)	(1 479)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	61 846	72 956

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise . SARL ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	10 778	14 955
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	324 366	289 520
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	273 298	231 519
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	51 068	58 001

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

							Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY	109 792	102 963
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ	1 742	1 742
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	27 863	28 916
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ACCORT
IMMOBILIER

ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL

·Société à responsabilité limitée
au capital de 7.650 Euros
Siège social : ANNECY (Hte Savoie)
17 av du parc des sports 74 000 ANNECY

RCS : 378 672 042 00017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 14-06-2023

Procès-Verbal

L'an deux mil VINGT trois
et le quatorze juin à 11 heures,

Les associés se sont réunis 17, Avenue du parc des sports à ANNECY (Haute Savoie), en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance (remise en mains propres contre émargement).

Monsieur *Sandrine FERMIGIER* préside l'assemblée en sa qualité de gérante.

Il constate que sont présents

- à M. DUFOURNET Roland , BP 31 74 330 POISY	
Titulaire de 5 parts en pleine propriété	5
PP	
Titulaire de 240 parts en usufruits de 6 à245,	240
US	
- à M. DUFOURNET Patrice,	
Titulaire de 85 parts en pleines propriété	85
PP	
Titulaire de 80 parts en nue propriété de 06à85,	80
NP	
- à Melle DUFOURNET Christine épouse BOLLARD,	
Titulaire de 85 parts en pleines propriété	85
PP	
Titulaire de 80 parts en nue propriété de 86à165,	80
NP	
- à Melle DUFOURNET Sandrine épouse FERMIGIER,	
Titulaire de 85 parts en pleines propriété	85
PP	
Titulaire de 80 parts en nue propriété de 166 à 245,	80
NP	
Total	500

Parts

ACCORT
IMMOBILIER

ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.650 Euros
Siège social : ANNECY (Hte Savoie)
17 av du parc des sports 74 000 ANNECY

RCS : 378 672 042 00017

Il constate que tous les associés possédant la totalité des parts sont présents et que l'assemblée réunissant ainsi l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :
- l'inventaire du 31 Décembre 2022
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe à la même date,
- le texte des résolutions,
- le rapport de gestion,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Puis Madame la présidente déclare avoir satisfait à toutes les obligations légales et réglementairess concernant l'envoi et la tenue des documents et renseignements destinés aux associés.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

Puis Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1 - Lecture du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022, examen et approbation des comptes,

2 - Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales,

3 - Quitus à la gérance,

4 - Affectation des résultats de l'exercice, et distributions de dividendes.

5- Délégation de pouvoir.

Madame la Présidente donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50.

Enfin, Madame la présidente déclare la discussion ouverte.
Après échange d'observation et personne ne demandant plus la parole, Madame la présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve :
- Le rapport de gestion,
- L'inventaire,
- Les comptes annuels, le bilan, le compte de résultat et son annexe arrêtés le 31/12/2022, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, est acceptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance mentionnant ainsi que le rapport sur les conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, en prend acte purement et simplement.

Elle prend acte, en application des dispositions de l'article 223 quater du C.G.I, de l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, est acceptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à *Monsieur sandrine FERMIGIER , gérante*, quitus entier et sans réserve de son mandat pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

ACCORT
IMMOBILIER

ABACA IMMOBILIER INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.650 Euros
Siège social : ANNECY (Hte Savoie)
17 av du parc des sports 74 000 ANNECY

RCS : 378 672 042 00017

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constate l'existence d'un bénéfice net comptable après impôt s'élevant à51 067€.....propose d'affecter la totalité de ce bénéfice en autres réserves facultatives ce qui portera ce compte à441.138€...

Cette résolution, est acceptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présents à l'effet d'accomplir toutes les formalités légale, et décide de la ré-élection de Mme FERMIGIER Sandrine aux fonctions de gérante.

Cette résolution, est acceptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et les associés.

ABACA rapport exercice 2022

AG 14-06-2023

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer, la totalité des parts composant le capital étant représentée.

Mesdames, messieurs,
Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de résultat et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2022.

Activité générale .
Un seul négociateur transaction.
Réalisation 14 ventes CA ht transaction de 181 062 €

Activité location commerces 88 982 €
Activité location meublé tourisme 20 809 €

Les **produits d'exploitation** (CA) se sont élevés à comprenant :

Prestations service transaction	181 062 €
Location imm	88 982 €
Location 10%	20 809 €
Charge loc 10%	3 540 €
Produits divers et reprises(prov transfert)	0 €

Les **charges d'exploitation** se sont élevées à 169 090...€ comprenant :

Achats mat 1er et ss trai :	
Achats diverses et autres charges externes :	169 090.00 €
Impôts, taxes et versements assimilés :	7 934.00€
Salaires et traitement :	44 445.10 €
Charges sociales :	12 497.00 €
DAP et créances douteuses :	25 994.00 €
Autres charges gestion courantes :	9.29 €

Le Résultat d'exploitation s'élève donc à 62 316 €

Après prise en compte :	
les produits financiers :	2 077 €
les charges financières :	2 547 €
les produits exceptionnels :	0 €
les charges exceptionnelles :	0 €
L'impôt Société crédit impot	10 778.20 €

Le résultat de l'exercice se traduit par :
Un Bénéfice net après impot : 51 067 €

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :
- en reserves facultatives pour la totalité 51 067 €
Soit distribution aux associés : 0 €

Le bilan se présente de la façon suivante (avant distribution) :

ACTIF		**PASSIF**	
Immobilisation	286 321 €	Capitaux propres	485 041 €
Actif circulant	430 052 €	Dettes	231 333 €

Nous vous informons que notre société :

- n'a engagé aucune dépenses visée part l'article 39-4 du code générale des impôts.
- Nous espérons que vous voudrez bien approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31/12/2022
- le responsable

